

622. Servitudes d'Utilité Publique

Planche 1/1

Echelle : 1/10000°

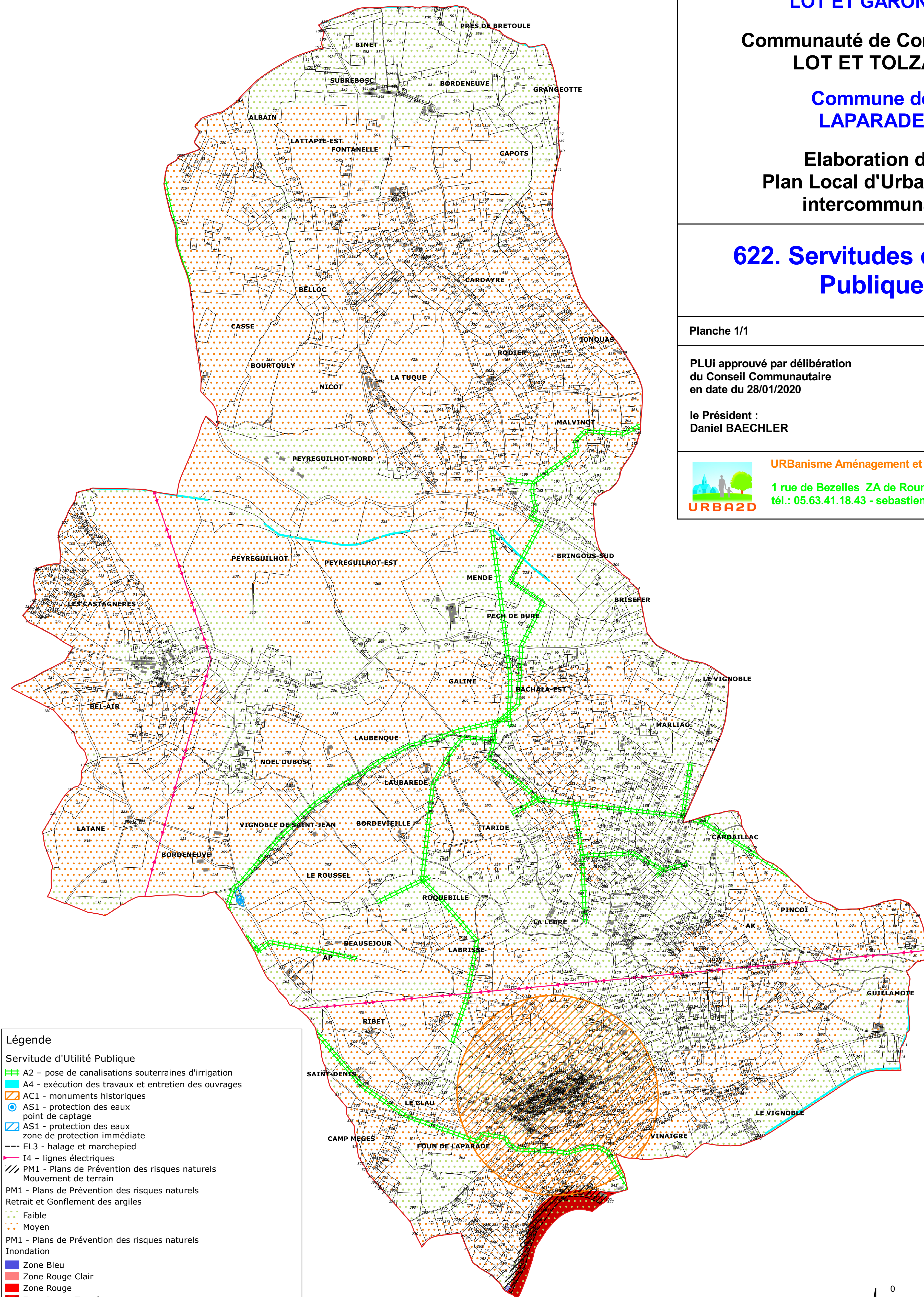
PLUi approuvé par délibération
du Conseil Communautaire
en date du 28/01/2020

le Président :
Daniel BAECHLER



URBanisme Aménagement et Développement Durable

1 rue de Bezelles ZA de Roumagnac 81600 GAILLAC
tél.: 05.63.41.18.43 - sebastien.charruyer@urba2d.com



- Légende**
- Servitude d'Utilité Publique**
- A2 - pose de canalisations souterraines d'irrigation
 - A4 - exécution des travaux et entretien des ouvrages
 - AC1 - monuments historiques
 - AS1 - protection des eaux point de captage
 - AS1 - protection des eaux zone de protection immédiate
 - EL3 - halage et marchepied
 - I4 - lignes électriques
 - PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
- Mouvement de terrain**
- PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
- Retrait et Gonflement des argiles
- Faible
 - Moyen
- PM1 - Plans de Prévention des risques naturels
- Inondation
- Zone Bleu
 - Zone Rouge Clair
 - Zone Rouge
 - Zone Rouge Tramé
 - Zone Rouge Foncé
 - PT3 - réseaux de communications téléphoniques et télégraphiques